

LICENCE PE
Professorat des écoles

LPE

PROFESSEUR DES ÉCOLES



Objectifs de la formation

La Licence Parcours Professorat des Écoles (LPE) prépare les étudiants au concours du CRPE et forme de futurs professeurs des écoles polyvalents, capables d'enseigner l'ensemble des disciplines du premier degré : français, mathématiques, sciences, histoire-géographie, éducation physique et sportive, arts et langues vivantes. La formation vise à développer des connaissances dans les différentes disciplines scolaires enseignées à l'école primaire et des compétences pédagogiques et didactiques adaptées aux différents cycles maternelle et élémentaire tout en apportant une connaissance approfondie du système éducatif, de ses valeurs et de ses missions. Elle propose une professionnalisation progressive grâce à des stages intégrés chaque année, permettant une immersion régulière dans les écoles et une meilleure compréhension du métier.

Conditions d'admission

- L'accès à la Licence LPE se fait après le baccalauréat, via la plateforme Parcoursup.



Programme

La formation repose sur quatre blocs de compétences définis au niveau national :

- Savoirs disciplinaires pour enseigner à l'école primaire (environ 1 110 h – 125 ECTS).
 - Analyse des situations d'enseignement et d'apprentissage (environ 120 h – 15 ECTS).
 - Contexte institutionnel et valeurs de la République (environ 120 h – 15 ECTS).
 - Projet professionnel et stages (environ 120 h – 15 ECTS).
- À cela s'ajoute un module d'adaptation au territoire (environ 100 h – 10 ECTS).

Au total, la formation comprend environ 1 570 heures d'enseignement et 10 semaines de stage, dont au moins 6 en école.

Rythme de la formation

La licence se déroule sur trois années (L1 à L3), réparties en six semestres.

Les étudiants suivent en moyenne 20 à 25 heures de cours hebdomadaires, combinant cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques et ateliers.

Les stages s'effectuent de manière progressive :

- L1 : 4 semaines de stage dont 2 à l'école primaire
- L2 : 4 semaines de stage, avec possibilité d'effectuer une mobilité à l'étranger.
- L3 : 3 semaines de stage sur un autre cycle, en lien avec la préparation à l'oral du concours.

Modalités d'évaluation

Informations à venir sur le mémento du site de l'INSPE.

Poursuite d'études

Les diplômés peuvent intégrer le Master M2E pour deux années de formation rémunérée et professionnalisante, sous réserve de la réussite au CRPE.

Cette poursuite d'études offre une rémunération attractive : environ 1 400 €/mois en M1 et 1 800 €/mois en M2.

En cas d'échec au concours, des possibilités de réorientation existent selon les licences et parcours validés.

Débouchés

Le principal débouché de la Licence LPE est le métier de professeur des écoles titulaire, en maternelle ou en élémentaire. Cette formation constitue la première étape d'un parcours complet vers l'enseignement et la réussite au concours du CRPE.

Contact

Campus d'Évreux :

Mail scolarité : inspe.scolevreux@univ-rouen.fr
Responsable pédagogique : Christophe Lacaille
christophe.lacaille@univ-rouen.fr

Campus Le Havre :

Mail scolarité : scollh.inspe@univ-rouen.fr
Responsable pédagogique : Franck Labrosse
inspelh@univ-lehavre.fr

Durée globale de la formation

La Licence LPE s'effectue sur trois années et correspond à 180 crédits ECTS.

Elle inclut environ 1 570 heures de formation académique et 10 semaines de stages en milieu professionnel.

Méthodes mobilisées

La formation alterne cours magistraux, travaux dirigés et ateliers pratiques, favorisant l'acquisition de savoirs et de compétences variés.

Les étudiants sont accompagnés par une équipe mixte composée d'enseignants-chercheurs, d'enseignants de terrain et de formateurs académiques.

Des mises en situation professionnelle (stages filés et massés) permettent de relier progressivement les apprentissages théoriques à la réalité du terrain.

Le concours d'admission au métier (CRPE)

Le Concours de Recrutement de Professeurs des Écoles est un concours national désormais positionné en fin de troisième année de licence (session 2026).

Il comprend des épreuves écrites (français, mathématiques et autres disciplines) et des épreuves orales (français, mathématiques, EPS, connaissance du système éducatif et mise en situation professionnelle).

Campus Mont-Saint-Aignan :

Mail scolarité : scolarite.inspe@univ-rouen.fr
Responsable pédagogique : Jean-Francois Bron
jean-francois.bron@univ-rouen.fr

